

# Austérité =

## Salaires bloqués, précarité accrue !

*Si le gouvernement issu des dernières élections se montre plus respectueux du dialogue social et des organisations syndicales, sa politique économique et sociale ne constitue pas un changement par rapport à celle de son prédécesseur.*

*La volonté du gouvernement de respecter la règle d'or (0,5 % de déficit, endettement limité à 60 % du produit intérieur brut alors qu'il est actuellement de près de 90 %) conduit à une politique aggravée d'austérité.*

*Nos élus employeurs qui dénonçaient il y a peu la politique de SARKOZY, appliquent et, certains avec zèle, une politique similaire.*

*Comme en Grèce, en Espagne, en Italie, au Portugal etc., cette nouvelle cure d'austérité, supportée par les salariés va engendrer misère et précarité.*

*Le maintien du gel du point d'indice s'ajoutant à une perte du pouvoir d'achat cumulée depuis 10 ans, la revalorisation a minima du SMIC, le jour de carence, l'augmentation des cotisations salariales vont avoir pour conséquence de grossir les rangs des travailleurs pauvres, y compris dans la fonction publique territoriale.*

**L**es syndicats de la fédération SUD Collectivités Territoriales constatent la dégradation des conditions de travail due, entre autres, à un management de logique comptable, à des restructurations incessantes, à l'abandon de la notion de service public. Un nombre croissant d'agents est en souffrance au travail.

**L**a mise en concurrence des agents qu'ils soient titulaires ou non titulaires ou en CDD, par le biais de primes diverses, n'améliore pas le service rendu aux usagers et participe à un climat délétère dans nos collectivités.

**L**a création d'emplois précaires, « les contrats d'avenir » là où il y a besoin d'emploi stable et statutaire, montre quel emploi d'avenir proposent nos employeurs.

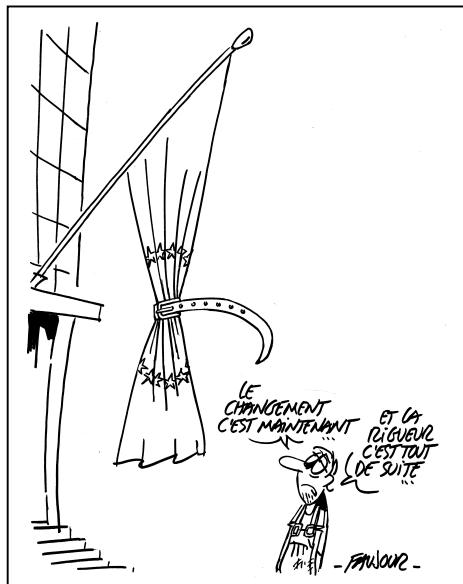
Concernant les emplois non qualifiés, nos employeurs peuvent déjà les recruter directement en échelle 3 de la catégorie C, au niveau du SMIC.

Est-ce en créant des emplois précaires que l'on combat la précarité ?

**L**e service public n'est pas une charge mais un bien à la disposition de tous.

Un rapport de la cour des comptes estime à 30 % environ le surcoût pour la collectivité le partenariat public privé.

A conditions égales, le service public coûte moins cher que le recours à une entreprise privée (voir le prix de l'eau et de la collecte des ordures ménagères).



La règle de 0,5 % de déficit n'a aucune justification économique. La baisse depuis 2 décennies des recettes de l'État, par le biais d'exonérations et d'allégements de charge pour les patrons et actionnaires explique plus le déficit que la crise économique actuelle. Les gains de productivité destinés à une minorité de privilégiés, au lieu d'être distribués à l'ensemble de la population, résultent de choix politiques et non de la fatalité.

Avec Solidaires Fonction Publique, la Fédération SUD Collectivités Territoriales s'inscrira dans les espaces de dialogue social qui lui seront proposés. Mais cela n'a de sens que si, dans le même temps, elle continue à créer les conditions d'un rapport de forces par la mobilisation des agents, indispensable pour peser réellement sur les décisions qui en sortiront.

## **En France et en Europe, imposons une autre répartition des richesses.**

A l'appel de la confédération européenne syndicale aura lieu dans plusieurs pays européens (Grèce, Espagne, Portugal, Italie, France) une journée de mobilisation contre les politiques d'austérité.

Avec Solidaires, la Fédération SUD CT a choisi de s'inscrire dans cette mobilisation tout en exprimant son désaccord avec certaines positions développées dans l'appel de la C.E.S., notamment le soutien aux TraitéS européens dont nous considérons qu'ils sont, non pas des garde-fous, mais bien des outils pour organiser l'austérité et la politique pro-patronale que nous combattons.



### **Licenciements, précarité, suppressions d'emplois publics, flexibilité, ... d'autres solutions sont possibles !**

La journée européenne du 14 novembre s'inscrit dans notre réalité quotidienne. En participant massivement aux manifestations interprofessionnelles organisées partout en France, en agissant de manière coordonnée en Europe, nous affirmons notre solidarité, mais surtout nous continuons à défendre nos intérêts face aux prétentions et appétits patronaux.

## **Un autre changement est possible !**

---

**Fédération SUD Collectivités Territoriales**

70 rue Philippe de Girard 75018 Paris - Tél. 01 40 33 85 02 - Fax : 01 43 49 28 67  
Site : [www.sud-ct.fr](http://www.sud-ct.fr) - mail : [fedesudct@gmail.com](mailto:fedesudct@gmail.com)